

REGARDS SUR L'ANTHROPOLOGIE DES BANLIEUES EN CRISE

Laurent BAZIN
CNRS-CLERSÉ

Monique SELIM
IRD - Travail et mondialisation

Très rapidement après les révoltes survenues en octobre-novembre 2005 dans les banlieues françaises, le bureau de l'AFA a décidé de consacrer entièrement son séminaire mensuel « Actualités de l'anthropologie » à ce sujet. Dès le 15 décembre 2005 et jusqu'en mai 2006, cinq séances comportant trois à cinq intervenants ont été organisées pour discuter des événements eux-mêmes mais surtout présenter, à partir de travaux de terrain, des éclairages divers, complémentaires ou contradictoires, sur la situation des « banlieues ». Plus exactement, il s'agissait d'explorer les recherches actuelles réalisées sur les fractions sociales populaires habitant les quartiers périurbains, sur les rapports que les institutions entretiennent avec elles ou sur des sujets connexes.

En décidant de dédier durant l'année 2005-2006 son séminaire à cette « crise des banlieues », l'AFA a considéré qu'il s'agissait d'un événement majeur qui aurait des répercussions profondes et durables dans la société française. Il convenait donc d'en comprendre les ressorts, de manifester l'intérêt collectif des anthropologues, d'engager une réflexion épistémologique sur la capacité de la discipline à se saisir de tels phénomènes, à en construire l'intelligibilité. Par l'expression « banlieues en crise », nous entendons moins les trois semaines d'émeutes en elles-mêmes et leur répression que les tensions récurrentes qui leur sont sous-jacentes et qui s'amplifient dangereusement depuis vingt-cinq

ans. Ce choix poursuivait les orientations définies dès la création du séminaire : maintenir le regard anthropologique sur les processus sociaux dominants, aux échelles locales, nationales, globales ; créer une scène de débats pour les anthropologues en choisissant la confrontation d'exposés courts comparatifs et en laissant une large place à la discussion, privilégier un travail d'élaboration collective de la réflexion sur la position de l'ethnologue dans la société et sur les rapports entre les réalités sociales, la production de normes et la construction des connaissances scientifiques. Une vingtaine d'intervenants – anthropologues, mais aussi sociologues, politologues, juristes ou encore psychanalystes – sont donc venus exposer leurs perspectives, enrichissant par leurs travaux passés et présents le tableau des interprétations proposées.

Des échos de notre séminaire, ainsi qu'un débat sur la place de l'anthropologie – en tant que discipline – dans la compréhension de tels phénomènes et sur leur prise de position dans les débats intellectuels, politiques et médiatiques, ont pris place, paradoxalement, dans la revue britannique *Anthropologie Today*¹. Ainsi que D. Fassin le faisait remarquer dans un éditorial de cette revue, les ethnologues français ont peu fait entendre leurs voix parmi les réactions qui se sont exprimées dans le débat médiatique, laissant la place à des sociologues, historiens, philosophes, politologues, ou aux habituels essayistes. Mais plus encore, les animateurs du séminaire ont découvert que le terrain des banlieues, défriché à grand peine trente ans auparavant par quelques pionniers, demeurait de fait peu fréquenté par l'ethnologie. Différentes interprétations peuvent être apportées pour expliquer ce silence et ce retrait relatifs des quartiers populaires (voir les contributions citées parues dans *Anthropology Today*). Parmi celles-ci, figurent peut-être le peu de postes offerts en débouchés en anthropologie, repoussant les quelques ethnologues travaillant sur les quartiers urbains vers la sociologie... Mais ne doit-on pas invoquer aussi une faible

¹ Fassin (2006), Hart (2006), Bazin, Gibb, Neveu & Selim (2006). Signalons aussi le stimulant article d'anthropologues américains Silverstein & Tetreault (2005), publiés sur internet).

crédibilité accordée, encore et toujours, par une grande partie des anthropologues et ethnologues eux-mêmes, à de tels sujets, suspectés d'une trop grande proximité avec la sociologie ? Peu après la parution dans *Anthropology Today* de notre bref article, une jeune Française ayant étudié l'anthropologie en Grande-Bretagne, Sarah Ghlamallah, nous écrivait, pour commenter ainsi nos réflexions :

I am writing to let you know how very much I enjoyed reading your article titled « The Broken Myth » in AT 22(2). It is simply *refreshing* to read you and I thank you for writing this article. I agree with much of what you said.

I studied Anthropology at UCL, London, where all my professors were extremely curious of modern France, and in particular the issues that tend to be less popular within France itself. My being an Algerian descendant from Paris was even more exciting to them and I was encouraged to produce essays dealing with topics such as racism, urban poverty, etc. I was always surprised, while I happened to maintain close ties with anthropology students in Paris, to hear that my French peers did not « see the point » of such topics. I was told « this is Sociology » or « this is not interesting ». I was not only surprised, but frequently appalled too. For instance, my friend who studied at (name of the university) was lectured that « there is no culture in the *banlieues* and that it is therefore unsuited for research » by one of her professors in 2004.

In this light, I was extremely interested by your discussion highlighting the struggle in employment seeking for graduates who did research on urban France. This certainly has important implications. Personally, I resent the anthropological silence you mentioned. Not only in times of so-called « crisis » (such as the riots) or so-called « debate » (such as the headscarf ban), but also and more generally the lack of participation in French societal debates at all times. As you point out, there are not solely negative sides to this silence, however, to me there are too many.

These are the very issues that France really needs to address, and it is a shame that Anthropology does not engage more with these issues in the manner that it is most certainly equipped to. I liked the way you addressed this in your collective article. Thanks for this enlightening article !

Rappelons brièvement les événements dont il est question. Ces révoltes sont survenues après l'électrocution de trois adolescents – dont deux sont morts – dans un transformateur électrique où ils s'étaient réfugiés alors qu'ils étaient poursuivis par des agents de

police. Durant plusieurs semaines, une grande partie des banlieues défavorisées des grandes villes françaises ont été le théâtre de révoltes impressionnantes largement médiatisées dans le monde entier. Les violences ont été presque exclusivement dirigées contre des biens : actes de destruction contre des voitures personnelles, des poubelles d'immeubles, des bus des réseaux de transports, des bâtiments publics dont un nombre important d'écoles ou d'équipements sportifs. Elles ont donné lieu à des milliers d'arrestations puis de condamnations rapides, ainsi qu'à la promulgation d'un état d'urgence autorisant le couvre-feu en application d'une loi datant de la guerre d'Algérie. Elles ont aussi occasionné des affrontements opposant des groupes de « jeunes » hommes avec les forces de l'ordre. Dans leur forme, de telles émeutes ne sont pas nouvelles : tous les observateurs s'accordent pour dater l'émergence d'événements semblables du début des années 1980, lorsque des violences avaient éclaté aux Minguettes, près de Lyon.

Survenant après les polémiques suscitées par les paroles provocatrices du ministre de l'Intérieur à propos des « racailles » de « cités » qu'il aurait fallu « nettoyer au kärcher », cette crise des banlieues a cependant connu une ampleur absolument sans précédent. Depuis vingt-cinq ans, il arrive en effet que des « émeutes » éclatent sporadiquement dans des quartiers populaires, selon un déroulement sans grande variation : l'élément déclencheur est le plus souvent la mort d'un ou plusieurs jeune(s) homme(s) dans des circonstances impliquant la police ou des agents de sécurité ; il est suivi d'une réaction violente d'une partie des « jeunes » du quartier qui incendient des voitures, des bus, des équipements collectifs, et affrontent parfois les forces de police. L'aspect nouveau dans ce scénario désormais rodé tient à son ampleur : sa durée (plusieurs semaines) et surtout l'extension simultanée du phénomène à un grand nombre de villes de banlieue à travers toute la France et au-delà (Belgique), manifestant ainsi pour la première fois une « solidarité » entre les quartiers.

Ces événements dramatiques ont constitué un choc. Ils ont évidemment donné lieu immédiatement à maints commentaires médiatiques, politiques, intellectuels, dont on ne tentera pas de

développer une analyse ici. On soulignera cependant à quel point les réactions et débats ont très vite ethnicisé les événements, leurs auteurs, leurs causes, les problèmes sociaux sous-jacents. Si de leur côté les leaders des partis d'extrême droite les ont désignés sans ambages comme une « guerre ethnique », le ministre de l'Intérieur a tenté de faire croire à un complot islamique avant d'être démenti par ses propres services des Renseignements généraux. D'aucuns, telle Hélène Carrère d'Encausse, de l'Académie française, y ont vu très doctement une conséquence de la polygamie des familles africaines ! En parallèle de ces tentatives variées d'ethnicisation, la catégorie absurde de « violences urbaines », devenue d'usage courant, est venue recouvrir le tout d'un voile « incivil », banalisant ainsi la dépolitisation du phénomène et son assimilation à des faits de petite délinquance, moralement répréhensibles. Le débat médiatique s'est donc focalisé comme à l'accoutumée sur les problèmes de l'« intégration » qui fournissent depuis vingt-cinq ans justement une explication passe-partout masquant la réalité des rapports sociaux, renvoyant à une origine extérieure (l'immigration) les problèmes découlant de la condition faite aux classes laborieuses, elles-mêmes culpabilisées (puisque ne s'assimilant pas), considérées étrangères et éloignées dans les banlieues. Pourtant, cet ensemble de réactions et d'interprétations n'était sans doute pas suffisant pour absorber le choc des événements : ceux-ci ont donné lieu, pour la première fois avec une telle intensité, à une remise en question du dogme du « modèle républicain/français d'intégration » dont les événements monteraient la faillite. En outre, comme en contrepartie de la répression implacable des auteurs – ou supposés tels – des « violences » et plus généralement de la politique de durcissement continu de la pression policière et judiciaire qui s'exercent sur des catégories ciblées de la population, la question des discriminations a surgi comme un problème essentiel de la société française actuelle. Sur fond de crise institutionnelle ouverte par la rivalité entre le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur, le président de la République a été en mesure d'intervenir officiellement pour demander la mise en place d'un dispositif de lutte contre les discriminations. Cette question n'était pas nouvelle, bien

évidemment, mais l'intérêt manifesté par les plus hautes sphères de l'État – après l'orchestration du « voile médiatique » et dans le moment même où se renforce toujours plus la traque aux « immigrés clandestins » – a fait en quelque sorte sauter un verrou symbolique et intensifié les débats préexistants sur les catégories « ethniques », « raciales », leur production et leur usage.

Le séminaire de l'AFA consacré aux « regards sur les banlieues en crise » s'est trouvé lui-même traversé par ces questions. Au terme des séances, un premier constat s'impose en effet sur les outils de la réflexion et leur évolution récente. Dans les interventions, les catégories d'observation et d'analyse ont souvent fait référence à des notions que l'on avait, quelques décennies plus tôt, cru pouvoir bannir de la recherche telles celle de « race », ou de désignations par la « couleur », « noir », « blanc », ainsi qu'un ensemble de qualifications attenantes relevant de la dichotomie du soi et de l'autre. Ces nouvelles conceptualisations s'inscrivent dans l'immédiate contiguïté de celles employées par les médias et les politiques et sont précisément celles des acteurs, quelle que soit leur classe sociale, ayant incorporé par la force de la réalité le stigmate retourné classiquement en identité. Pour d'aucuns, l'intégration de ces nouvelles conceptualisations dans la sphère de l'anthropologie semble problématique dans la mesure où notre discipline, à partir de la tradition du terrain, a pour principe de maintenir une distance critique à l'égard de modes de catégorisation qui sont à la fois des instruments de contrôle, de domination, de mise à la périphérie, et en même temps les résultats de logiques de subjectivation de l'oppression par les acteurs. Pour d'autres, la racialisation des concepts est nécessaire précisément pour déchiffrer la racialisation des dynamiques en jeu dans la société et des structures d'exclusion qui se mettent en place.

Le séminaire de l'AFA s'est donc retrouvé au cœur du débat public en particulier tel qu'il est posé par l'hypothèse de statistiques « ethniques », enracinant dans les institutions politiques l'origine, figeant et essentialisant l'appartenance. Les défenseurs des statistiques « ethniques » se partagent principalement entre ceux qui voient en elles une nouvelle manière inéquitable de démasquer les

discriminations et de lutter contre leur emprise (le CRAN², par exemple) et ceux qui restent attachés à une neutralité et une égalité a priori des critères. Dans tous les cas, c'est bien le mythe d'une « république » supposée traiter chacun et chacune avec la même bienveillance qui a éclaté. Néanmoins le contenu même des catégories « ethniques » qui seront mises en place, institutionnalisées par les statistiques, n'est jamais examiné par leurs défenseurs³. Cette impasse sur les substances qui remplissent les catégories, à laquelle s'ajoute le caractère flou, flexible du terme d'« ethnie », aujourd'hui souvent employé par la doxa à la place de celui de « religion », est aussi problématique que peu problématisée.

L'implication de l'AFA dans cette arène de réflexion décisive impulse un retour heuristique sur les conceptions présentes de l'altérité ; après la critique des catégories coloniales de l'ethnicité dans les années 1970, a été mise en lumière le rôle fantasmatique de négativité de l'« étranger » dans les couches ouvrières soumises à la crise et son rôle de rehiérarchisation des rapports sociaux à l'époque pensé en termes d'ethnisation⁴. L'altérité semble se réactualiser sur un mode concret, palpable, mais aussi inquiétant dans la mesure où se légitiment là aussi des partitions de droits et des séparations de fait. On est ici bien loin de la vigilance à laquelle l'AFA avait appelé lors de son colloque d'anniversaire sur les dangers du multiculturalisme qui participait aux modes d'infériorisation et de répression politique⁵. De la « culturalisation » à l'« ethnisation » puis la « racialisation » des visions et des grammaires de la pensée – quelles que soient les justifications sociétales avancées et les bonnes intentions affichées – un chemin a été parcouru et des sauts ont été franchis. Se donne à voir là un des objets saillants de méditation par l'anthropologie si elle veut rester actuelle.

² Conseil représentatif des associations noires.

³ *Le Monde*, « Statistiques contre discriminations », Débats, 13.03.07.

⁴ Althabe (1987) ; Althabe & Selim (1987, 1998) ; Selim (1979, 1986, 1987).

⁵ Colloque « Vers des sociétés pluriculturelles » (AFA, 1987).

Parmi les textes proposés par les intervenants au séminaire, nous en avons retenu trois pour illustrer la diversité des points de vue. Ces textes n'ont pas pour objet et pour ambition d'expliquer et d'analyser les révoltes elles-mêmes. Ils présentent quelques résultats de trois recherches relevant de disciplines différentes (anthropologie, sociologie, politologie) et offrent un éclairage sur trois institutions qui sont très exactement au centre des rapports dont la violence a été mise en évidence par les révoltes d'octobre-novembre 2005. L'école, la police et les médiateurs (employés par les collectivités, propriétaires de HLM et régie de transport) apparaissent en effet comme trois institutions au rôle souvent ambigu, qui exercent une pression et un contrôle forts, ciblés de façon singulière sur la population des quartiers défavorisés de banlieue. Ces trois institutions, à travers les acteurs qu'elles emploient, contribuent consciemment ou non, à assurer une configuration sociale marquée de plus en plus par les processus d'exclusion, d'ethnisation, de discrimination et bien entendu de répression.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFA, 1987. *Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France*. Paris, éd. de l'ORSTOM (actes du colloque international, Paris, 9-10-11 janvier 1986).

ALTHABE G., 1987. « Production de l'étranger et xénophobie », in AFA, *Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France*. Paris, éd. de l'ORSTOM : 382-392 (republié in Althabe & Selim, 1998).

ALTHABE G., SELIM M., 1987. « Production de l'étranger », in AFA, *Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France*. Paris, éd. de l'ORSTOM : 379-381. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00126538>

ALTHABE G., SELIM M., 1998. *Démarches ethnologiques au présent*. Paris, L'Harmattan.

BAZIN L., GIBB R., NEVEU C. & SELIM M., 2006. « The Broken Myth : Popular Unrest, Anthropology and the "Republican Model of Integration" in France », *Anthropology Today*, 22(2), February : 16.

FASSIN D., 2006. « Riots in France and Silent Anthropologists », *Anthropology Today*, 22(1), February : 3-5.

HART K., 2006. « Letter from Europe », *Anthropology Today*, 22(2), February : 18.

SELIM M., 1979. *Rapports sociaux dans une cité HLM de la banlieue nord de Paris. Le clos Saint Lazare à Stains*. Thèse d'anthropologie sociale et ethnologie, EHESS.

<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00126510>

SELIM M., 1986. « L'étranger au quotidien », *L'Homme et la Société*, 77-78 : 75-84.

SELIM M., 1987. « L'imposition ethnique », in AFA, *Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France*. Paris, éd. de l'ORSTOM : 411-417. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00126545>

SILVERSTEIN P. A., TETREAULT C., 2005. « Postcolonial Urban Apartheid ». Article sur <http://riotsfrance.ssrc.org/> (consulté le 5 février 2006).

* * *